

2023/21

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 039-253900641-20231204-DELIB\_21\_2023-DE

Il est décidé de fixer, pour l'année 2024, les tarifs des contributions SICTOM, selon les critères définis ci-dessous. Le SICTOM prendra en compte par les adhérents au 31 janvier 2024. A défaut de données, le SICTOM utilisera les dernières données INSEE connues.

Le fonctionnement de la coopération entre le SICTOM de la zone de LONS LE SAUNIER et les adhérents est détaillé dans la convention signée en 2022.

La facturation des établissements ayant une activité saisonnière tels que notamment les collèges et lycées, sera effectuée au prorata des mois d'activité.  
Les montants des contributions sont établis à partir des tarifs suivants :

**Pour les territoires concernés par la collecte incitative (collecte des bacs gris et bleus ou jaunes une semaine sur deux ou conteneurs semi enterrés à Saint Amour) :**

Critères de tarification	Tarifs 2023	Tarifs 2024
<b><u>Foyer d'une ou deux personnes en résidence principale</u></b>	127,00 €	135,00 €
<b><u>Foyer au-delà de deux personnes en résidence principale</u></b> La composition des foyers prise en compte sera celle au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année 2024.	214,00 €	228,00 €
<b><u>Résidences secondaires intégrant :</u></b> Les gîtes, clé-vacances, chalets, bungalows, caravanes, Mobil-homes ou toutes autre structure touristique  A l'unité avec ou <u>sans bac(s)</u>	110,00 € (forfait)	117,00 € (forfait)
<b><u>Chambres d'hôtes :</u></b> 1 à 3 chambres d'hôtes : 1 forfait "Résidence Secondaire"	110,00 €	117,00 €
<b><u>Chambres d'hôtes :</u></b> 4 à 5 chambres d'hôtes :  Au-delà de 5 chambres d'hôtes : facturation au bac suivant la capacité, avec la mise en place minimale d'un couple de bacs gris et bleu ou jaune sur la base définie ci-dessous identique et applicable aux Etablissements	178,00 €	190,00 €
<b><u>Associations munies au maximum d'un bac gris et d'un bac bleu ou jaune</u></b>	96,00 € (forfait)	102,00 € (forfait)
<b><u>Associations munies au maximum de 2 bacs gris et de 2 bacs bleus ou jaunes</u></b> Pour les Associations avec plus de 2 jeux de bacs gris et bleus ou jaunes, la facturation sera établie suivant le nombre et la capacité des bacs mis à disposition sur la base définie ci-dessous identique et applicable aux Etablissements.	192,00 €	204,00 €

Pour les territoires concernés par la collecte hebdomadaire des bacs gris et

Critères de tarification	Tarifs 2023	Tarifs 2024
<u>Foyer d'une ou deux personnes en résidence principale</u>	157,70 €	168,00 €
<u>Foyer au-delà de deux personnes en résidence principale</u>  La composition des foyers prise en compte sera celle au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année 2024.	261,00 €	278,00 €
<u>Résidences secondaires intégrant :</u> Les gîtes, clé-vacances, chalets, bungalows, caravanes, Mobil-homes ou toute autre structure touristique  A l'unité avec ou <u>sans bac(s)</u>	136,00 € (forfait)	145,00 € (forfait)
<u>Chambres d'hôtes :</u> 1 à 3 chambres d'hôtes : 1 forfait "Résidence Secondaire"	136,00 €	145,00 €
<u>Chambres d'hôtes :</u> 4 à 5 chambres d'hôtes :  Au-delà de 5 chambres d'hôtes : facturation au bac suivant la capacité, avec la mise en place minimale d'un couple de bacs gris et bleu ou jaune sur la base définie ci-dessous identique et applicable aux Etablissements.	229,70 €	245,00 €
<u>Associations munies au maximum d'un bac gris et d'un bac bleu ou jaune</u>	119,50 € (forfait)	127,00 € (forfait)
<u>Associations munies au maximum de 2 bacs gris et de 2 bacs bleu ou jaune</u>  Pour les Associations avec plus de 2 jeux de bacs gris et bleus ou jaunes, la facturation sera établie suivant le nombre et la capacité des bacs mis à disposition sur la base définie ci-dessous identique et applicable aux Etablissements.	239,00 €	255,00 €

2023/21

Pour les territoires concernés par la collecte incitative une semaine sur deux  
collecte hebdomadaire des bacs bleus ou jaunes :

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 039-253900641-20231204-DELIB\_21\_2023-DE

Critères de tarification	Tarifs 2023	Tarifs 2024
<u>Foyer d'une ou deux personnes en résidence principale</u>	140,00 €	149,00 €
<u>Foyer au-delà de deux personnes en résidence principale</u>  La composition des foyers prise en compte sera celle au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année 2024.	235,50 €	251,00 €
<u>Résidences secondaires intégrant :</u> Les gîtes, clé-vacances, chalets, bungalows, caravanes, Mobil-homes ou toute autre structure touristique  A l'unité avec ou <u>sans bac(s)</u>	121,00 € (forfait)	129,00 € (forfait)
<u>Chambres d'hôtes :</u> 1 à 3 chambres d'hôtes : 1 forfait "Résidences Secondaires"	121,00 €	129,00 €
<u>Chambres d'hôtes :</u> 4 à 5 chambres d'hôtes :  Au-delà de 5 chambres d'hôtes : facturation au bac suivant la capacité, avec la mise en place minimale d'un couple de bacs gris et bleu ou jaune sur la base définie ci-dessous identique et applicable aux Etablissements	196,00 €	209,00 €
<u>Associations munies au maximum d'un bac gris et d'un bac bleu ou jaune</u>	105,50 € (forfait)	112,00 € (forfait)
<u>Associations munies au maximum de 2 bacs gris et de 2 bacs bleu ou jaune</u>  Pour les Associations avec plus de 2 jeux de bacs gris et bleus ou jaunes, la facturation sera établie suivant le nombre et la capacité des bacs mis à disposition sur la base définie ci-dessous identique et applicable aux Etablissements.	211,00 €	225,00 €

**Tarifs pour les professionnels :**

Type de bac	Fréquence de collecte			
	Collecte hebdomadaire		Collecte toutes les deux semaines	
	2023	2024	2023	2024
Bac 120 litres gris	254,00 €	271,00 €	132,00 €	141,00 €
Bac 120 litres bleu ou jaune	184,00 €	196,00 €	107,50 €	114,00 €
Bac 240 litres gris	424,00 €	452,00 €	189,00 €	201,00 €
Bac 240 litres bleu ou jaune	262,00 €	279,00 €	150,50 €	160,00 €
Bac 340 litres bleu ou jaune	368,00 €	392,00 €	215,00 €	229,00 €
<b><u>Etablissements de la commune de SAINT-AMOUR utilisant les conteneurs semi-enterrés :</u></b>  Volume réservé équivalent à un bac de 120 litres de déchets souillés (Gris)	254,00 €	271,00 €		-
<b><u>Etablissements de la commune de SAINT-AMOUR utilisant les conteneurs semi-enterrés :</u></b>  Volume réservé équivalent à un bac de 120 litres de déchets recyclables (bleu ou jaune)			107,50 €	114,00 €
<b><u>Etablissements de la commune de SAINT-AMOUR utilisant les conteneurs semi-enterrés :</u></b>  Volume réservé équivalent à un bac de 240 litres de déchets souillés (gris)	424,00 €	452,00 €		-
<b><u>Etablissements de la commune de SAINT-AMOUR utilisant les conteneurs semi-enterrés :</u></b>  Volume réservé équivalent à un bac de 240 litres de déchets recyclables (bleu ou jaune)			150,50 €	160,00 €
<b><u>Etablissements de la commune de SAINT-AMOUR utilisant les conteneurs semi-enterrés :</u></b>  Volume réservé équivalent à un bac de 340 litres de déchets recyclables (bleu)			215,00 €	229,00€